les ouvrages de d'Alembert, et je n'y trouve que beaucoup d'esprit, de grandes lumières et une bonne morale. S'il ne pensait pas aussi bien qu'il écrit, il faudrait le plaindre, mais personne n'est en droit d'interroger sa conscience. » De son côté, le pape Benoît XIV le fit recevoir membre de l'institut de Bologne. Ce sont là des témoignages non suspects d'admiration et d'estime pour l'auteur du *Discours préliminaire*. M. Demogeot reproche à cet ouvrage de manquer non pas de clarté, mais peut-être de grandeur : « Le *Discours préliminaire*, dit-il, forme trois édifices au lieu d'un seul, et trois édifices indépendants l'un de l'autre. De plus, d'Alembert n'a point emprunté à Bacon l'enthousiasme éloquent et presque poétique de son introduction. C'est avec vérité, mais sans émotion qu'il raconte les progrès de la civilisation depuis le XVIe siècle. » Cette critique nous semble bien sévère, pour ne pas dire injuste. Au point de vue doctrinal, on n'a fait au *Discours préliminaire* que des reproches tellement bizarres qu'ils sont évidemment l'expression de la mauvaise foi et du dépit. Pourquoi, demande-t-on, n'a-t-il pas examiné comment un homme né et abandonné dans une île déserte se formerait des idées de vertu et de vice? c'est-à-dire comment un être romanesque s'instruirait de ses devoirs envers des êtres inconnus. On lui reproche encore d'avoir pensé, d'après l'expérience, l'histoire et la raison, que la notion des vices et des vertus a précédé chez les païens la connaissance du vrai Dieu; d'avoir dispensé l'homme de ses devoirs envers l'Etre suprême, bien qu'il parle à plusieurs reprises et dans un fort beau langage de ces devoirs; d'avoir regardé les corps comme *causes efficientes* de nos sensations, quoiqu'il ait expressément déclaré que les corps n'étaient que des *causes occasionnelles*; d'avoir cru que la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu étaient des vérités assez claires pour ne demander que des preuves très-courtes; de n'avoir point parlé au long de la religion chrétienne, qu'il traite avec les plus grands égards et dont il pouvait même se dispenser de parler absolument, puisqu'elle est d'un ordre étranger au système encyclopédique des connaissances humaines; d'avoir dégradé la religion naturelle en déclarant que la notion qu'elle nous donne de Dieu et de nos devoirs est fort imparfaite; d'avoir en même temps dégradé la révélation, pour avoir accordé aux théologiens la faculté de raisonner. Telles sont les objections que lui ont faites des gens plus orthodoxes que logiciens, et encore plus mal intentionnés qu'orthodoxes. Elles sont par leur pauvreté même un éclatant hommage rendu à la perfection logique du *Discours*.

Nous ne saurions mieux terminer l'étude de cet imposant ouvrage que par ce jugement de Condorcet : « Les grands hommes des siècles passés y sont jugés par un de leurs égaux; les sciences par un homme qui les avait enrichies de grandes découvertes; et la réunion d'une vaste étendue de connaissances, cette manière d'envisager les sciences qui n'appartient qu'à un homme de génie, un style clair, noble, énergique, ayant toutes les sévérités qu'exige le sujet et tout le piquant qu'il permet, ont mis le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* au nombre de ces ouvrages précieux que deux ou trois hommes tout au plus dans chaque siècle sont en état d'exécuter. »

Encyclopédie des gens du monde, *Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec des notes historiques sur les personnages célèbres morts et vivants* (Paris, Treuttel et Würtz, 1831-1834, 22 vol. in-8°). V. notre Préface, p. XXXV.

Encyclopédie nouvelle, *Dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au XIXe siècle*, publiée sous la direction de MM. Pierre Leroux et Jean Reynaud (1834 et suiv.), ouvrage resté inachevé. V. notre Préface, p. XXXVIII.

Encyclopédie catholique, *Répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, avec la biographie des hommes célèbres*, publiée sous la direction de M. l'abbé Glaire et de M. le vicomte Walsh (Paris, 1838-1849, 18 vol. in-4°). V. notre Préface, p. XXXIX.

Encyclopédie moderne, *Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce*, publiée par l'éditeur Mongie aîné, sous la direction de M. Courtin (24 vol. in-8° et planches).

Réimprimée avec de nombreuses additions par MM. Firmin Didot (1844-1863, 27 vol. in-8°, 3 de planches et 12 de Complément). V. notre Préface, p. XXXVI.

Encyclopédie du XIXe siècle, *Répertoire universel des lettres, des sciences et des arts, avec la biographie des hommes célèbres*, ouvrage publié sous la direction de M. Ange de Saint-Priest (Paris, 1858 et années suivantes.)

A ce mot d'*Encyclopédie du XIXe siècle*, on se rappelle aussitôt sa glorieuse aînée, celle dans laquelle s'est incarné le verbe de Diderot et de d'Alembert, et l'on se sent tout porté à croire qu'une œuvre qui ne craint pas d'assumer un titre si lourd en remplira les obligations et restera fidèle à l'esprit qui a dicté la grande *Encyclopédie*. Les auteurs de l'ouvrage en question ne l'ont pas compris ainsi. Citons-en un exemple unique, mais concluant. Voilà une entreprise littéraire qui, en prenant pour titre : *Encyclopédie du XIXe siècle*, se place, volontairement ou non, sous le patronage de Diderot; elle en fait son parrain, elle se met sous son invocation. Eh bien, voyons un peu quels hommages cette excellente filleule rend à l'homme qui l'a tenue sur les fonts baptismaux. Elle lui dénie d'abord toute espèce de talent philosophique, littéraire, artistique, scientifique ou autre. Cette grande et généreuse nature, si profondément admirée de son siècle, n'accuse que les bas instincts d'une monstrueuse perversité; ce souffle puissant qui enfanta la grande, l'immortelle *Encyclopédie*, n'est plus que le râle d'un insensé et d'un furibond qui ne sait que vomir des blasphèmes contre tout ce qu'il y a au monde de plus saint et de plus vénéré, l'inquisition, les indulgences, les neuvaines, *e tutti quanti*. Diderot, le grand, le généreux Diderot est traîné dans la boue!... Nous n'avons lu qu'avec une profonde tristesse cette longue diatribe contre un des hommes dont s'honore à plus juste titre le XVIIIe siècle.

Au reste, nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître que, parmi les rédacteurs de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, figurent les noms les plus honorables dans les arts et dans les sciences; malheureusement, ces noms semblent être attachés à un article *unique*, ce qui donnerait à penser, si l'on y mettait un peu de mauvaise volonté, qu'ils ne figurent là qu'à titre de réclame, tandis que plusieurs abbés se sont réservé de longues séries d'articles, et nous n'avons pas besoin de dire quels articles.

Encyclopédie universelle (*Encyklopedja Powszechna*), publiée en polonais, par S. Orgelbrand, avec le concours des littérateurs polonais les plus marquants de notre époque (Varsovie, 1860-1868, t. I à XXV; l'ouvrage complet formera 27 ou 28 vol. gr. in-8° de 996 p. chacun). Cette encyclopédie, conçue sur le plan du *Conversations-Lexicon* de Brockhaus, mais avec plus de développement pour certaines parties, est le premier ouvrage de ce genre dont la publication ait été entreprise en Pologne. Aussi, indépendamment des questions scientifiques et d'histoire générale, qui y sont traitées au point de vue des connaissances et des progrès de notre époque, y trouve-t-on une foule de documents précieux et inédits sur l'histoire, les mœurs, la littérature, les arts, l'industrie, etc., de la Pologne à toutes les époques de son existence politique. Ce qu'il ne faut pas y chercher, par exemple, c'est le tableau des épreuves si douloureuses et si glorieuses à la fois, par lesquelles cette contrée a passé depuis le commencement du XIXe siècle. Le silence presque absolu que les rédacteurs ont dû garder sur cette période de leur histoire nationale était une condition *sine qua non* de l'existence de l'ouvrage, qui est publié sous la surveillance de la censure russe et ne doit rien renfermer qui puisse porter atteinte à la majesté et à la gloire du czar. Ce silence est souvent plus éloquent qu'un long récit; parfois la notice consacrée à l'un de ceux qui ont pris part à la révolution de 1830 se termine par ces mots : *Il partit en* 1831 *pour l'intérieur de la Russie*, ou bien par ceux-ci : *Il alla voyager à l'étranger*. Le lecteur reste alors douloureusement ému, car il comprend que le sens vrai de ces paroles est celui-ci : *Il fut déporté en Sibérie*, ou, *Proscrit, il dut demander son salut à l'exil.*

Nous allons maintenant faire défiler, dans une simple énumération, diverses encyclopédies françaises ou étrangères dont les comptes rendus entraîneraient des développements interminables.

Encyclopédie britannique, par William Smellie (1771, 4 vol. in-4°).

Encyclopédie allemande (Francfort-sur-le-Mein, 1778-1807, 33 vol. in-4°). Elle s'arrête à la lettre K.

Encyclopédie anglaise, *Collection de traités et dictionnaires des termes expliqués des arts et des sciences*, publiée par Kearsley (1795-1803, 10 vol. in-4°).

Encyclopédie manuelle, de Kendal (1802, 6 vol. in-12).

Encyclopédie britannique, de Nicholson (1807-1809, 6 vol. in-8°).

Encyclopédie (NOUVELLE), d'Enfield (Londres, 1809-1811, 10 vol. in-12).

Encyclopédie d'Edimbourg, dirigée par sir D. Brewster (1810-1830, 18 vol. in-4°). Les matières scientifiques y sont traitées avec un soin particulier.

Encyclopædia Londinensis, ou *Dictionnaire général des arts, des sciences et de la littérature*, par Wilkes (Londres, 1810-1829, 24 vol. in-4°).

Encyclopædia Perthensis [de Perth] (Edimbourg, 2e édit., 1816, 23 vol. in-8°).

Encyclopædia Edinensis (d'Edimbourg), ou *Dictionnaire des arts, des sciences et de la littérature mêlée*, par Miller (Edimbourg, 1816, 6 vol. in-4°).

Encyclopédie moderne, ou *Dictionnaire général des arts, des sciences et de la littérature*, par Barrowes (1816).

Encyclopédie des sciences philosophiques (1817), par le fameux philosophe allemand Hégel. Cette œuvre consciencieuse et colossale commença à poser les bases du système que le jeune professeur de Stuttgard, appelé à Berlin en 1818, allait fonder avec un si grand succès.

Encyclopédie universelle, des professeurs Ersch et Gruber (Leipzig, 1818 et suiv., 122 vol. in-4° ont paru). La partie A-G comprend 66 vol.; la partie H-J, 31 vol., et la partie O-PH, 25 vol. C'est le plus vaste et le plus beau monument de ce genre que possède la littérature allemande. Son éloge est superflu.

Encyclopédie d'Oxford, ou *Dictionnaire des arts, des sciences et de la littérature générale* (Oxford, 1828, 6 vol. in-4°).

Encyclopédie espagnole (Madrid, in-8°). En publication depuis 1842.

Encyclopédie de Lardner (Londres, 1829-1846, 132 vol. in-8°).

Encyclopédie de Londres, ou *Dictionnaire universel de science, d'art, de littérature et de mécanique appliquée* (Londres, 1829, 22 vol. in-8°).

Encyclopédie nationale autrichienne (6 vol. in-8°, Vienne, 1835-1837).

Encyclopédie d'anatomie et de physiologie, par Todd (Londres, 1835-1859, 5 vol. in-8°). Cet ouvrage se divise en 50 parties. Il a été rédigé par les praticiens les plus accrédités.

Encyclopédie populaire, ou *Conversations-Lexicon*, publiée par Blackie (1841). Imitation de l'*Encyclopédie allemande*.

Encyclopédie de la littérature anglaise, par Chambers (Edimbourg, 1843, 2 vol. gr. in-8°). Cet ouvrage, dont l'analogue devrait exister pour toutes les littératures, a été perfectionné d'édition en édition. On désirerait que la partie critique fût plus étendue et que les extraits originaux fussent plus courts. Ce livre est bien la meilleure histoire de la littérature anglaise que nous connaissions. Il y règne un ordre parfait.

Encyclopédie de théologie protestante, de Herzog (1853-1859, 10 vol. in-8°). Des théologiens très-distingués ont travaillé à ce répertoire.

Encyclopédie de littérature américaine (New-York, 1856, 2 vol. gr. in-8°). Elle contient des notices biographiques et critiques sur les auteurs et des morceaux choisis de leurs écrits, depuis les origines jusqu'à ce jour. C'est une imitation, bien inférieure, de l'*Encyclopédie de la littérature anglaise*, de Robert Chambers.

Encyclopédie populaire italienne (Turin, in-4°). En publication depuis 1856.

Encyclopédie nationale (1847-1851, 12 vol. in-8°). C'est un abrégé de la *Penny Cyclopædia.*

Encyclopédie des arts utiles, par Tomlinson (1852, 2 vol. in-8°). Ouvrage illustré traitant de la mécanique, de la chimie, des métiers, des mines et de la construction. Il considère les inventions mécaniques, les opérations chimiques et les procédés industriels en Angleterre, sur le continent et aux Etats-Unis. C'est un livre précieux qui mérite d'être tenu au courant des transformations de l'industrie.

Encyclopédie d'agriculture pratique et scientifique, de Morton (1855, 2 vol. in-8°). Les hommes les plus compétents y ont travaillé.

Encyclopédie bibliographique, ou *Manuel de bibliothèque pour la théologie et la littérature générale*, par Darling (1857-1858). Ouvrage de grande valeur.

Encyclopédie d'histoire et de chronologie, par Woodward, bibliothécaire de la reine (Londres, 1863, in-8°). Elle donne, sous une forme brève, des notions chronologiques sur tous les grands événements de l'histoire universelle : traités, alliances, guerres, batailles, etc.; détails concernant la vie et les œuvres des grands hommes; découvertes scientifiques et géographiques; inventions mécaniques; progrès de l'ordre social, domestique et économique.

Encyclopédie du génie civil, par E. Cresy (1863, 2e édit., in-8°). Ouvrage illustré, historique, théologique et pratique.

Encyclopédie des citations poétiques, par H. G. Adams (Londres, 1863, 1 vol.). Choix de passages extraits des poëtes de tout temps et de tout pays, classés sous des rubriques distinctes et rangés par ordre alphabétique.

Encyclopédie américaine, dirigée par Ripley et Dana (in-4°), en cours de publication. Rédigée quelquefois d'après l'*Encyclopédie anglaise* de Knight.

Encyclopédie d'économie domestique, *contenant toutes les matières qui sont immédiatement du ressort du ménage*, par Webster et Parker. Ouvrage illustré (in-8°).

Encyclopédie d'anatomie et de physiologie, par le docteur Thomson.

Encyclopédie de médecine pratique, par le docteur Forbes, Tweedie et Conolly.

Encyclopédie d'agriculture, de Loudon (Londres, plusieurs édit., 1 vol. in-8°). On peut rattacher à cet ouvrage trois autres *Encyclopédies* du même auteur, sur les constructions rurales, le jardinage et la décoration rustique, les plantes de la Grande-Bretagne, indigènes ou exotiques (3 vol. in-8°, plusieurs édit.). Ces quatre ouvrages, illustrés à profusion, forment une bibliothèque complète d'agriculture, d'horticulture et d'architecture rurale.

Encyclopédie d'architecture, *historique, théorique et pratique*, par J. Gwilt (1 vol. in-8°, illustré).

ENCYCLOPÉDIQUE adj. (an-si-klo-pé-di-ke — rad. *encyclopédie*). Qui appartient à l'encyclopédie; qui traite de toutes les sciences : *Ouvrage* ENCYCLOPÉDIQUE. *Dictionnaire* ENCYCLOPÉDIQUE. *Revue* ENCYCLOPÉDIQUE. *Toute division* ENCYCLOPÉDIQUE *est nécessairement imparfaite ou irrégulière dans une certaine mesure.* (Ch. de Rémusat.)

— Qui a rapport à l'*Encyclopédie* de Diderot ou à l'esprit de cet ouvrage : *En quittant Paris, Rousseau se séparait de Diderot, de Grimm, de la maison d'Holbach, et enfin de cette armée* ENCYCLOPÉDIQUE *dans laquelle il était enrôlé quoique dissident.* (Villem.)

— Qui a rapport à l'encyclopédie des articles d'un dictionnaire : *La partie* ENCYCLOPÉDIQUE *est négligée dans ce dictionnaire.*

— Par exagér. Qui est d'une érudition universelle; qui embrasse la totalité des connaissances humaines : *Esprit, tête* ENCYCLOPÉDIQUE. *Un homme* ENCYCLOPÉDIQUE. ‖ Qui a toutes les connaissances relatives à un ordre déterminé : *Le talent d'Auriol est d'une merveilleuse souplesse; il est* ENCYCLOPÉDIQUE *dans son art.* (Th. Gaut.)

— *Arbre encyclopédique*, Tableau synoptique, présentant la synthèse de toutes les connaissances humaines et des rapports généraux qui relient entre elles toutes les sciences : *Celui de tous les* ARBRES ENCYCLOPÉDIQUES *qui offrirait le plus grand nombre de rapports entre les sciences mériterait d'être préféré.* (D'Alemb.)

ENCYCLOPÉDISME s. m. (an-si-klo-pé-dis-me — rad. *encyclopédie*). Système, principes des encyclopédistes.

ENCYCLOPÉDISTE s. m. (an-si-klo-pé-dis-te — rad. *encyclopédie*). Auteur d'une encyclopédie, d'un ouvrage encyclopédique.

— Chacun des écrivains qui ont collaboré à la rédaction de la grande *Encyclopédie du* XVIIIe *siècle : L'*ENCYCLOPÉDISTE *est un homme attaché à une secte de soi-disant philosophes, qui se croient supérieurs à tous.* (Frédéric II.)

— Adjectiv. Qui a rapport aux idées des encyclopédistes : *Le mouvement* ENCYCLOPÉDISTE *du* XVIIIe *siècle.*

— **Encycl.** On désigne sous le nom collectif d'*encyclopédistes* les écrivains philosophes, savants ou littérateurs, qui concoururent à l'*Encyclopédie* de Diderot; mais ce n'est là que le sens particulier et en quelque sorte restreint de ce mot. Comme l'*Encyclopédie du* XVIIIe *siècle* était écrite dans un esprit très-libéral, très-indépendant, et, par conséquent, anti-autoritaire et antireligieux, le mot *encyclopédiste* arriva à s'appliquer à tous les libres penseurs, à tous ceux qui attaquèrent l'autorité au nom de la raison.

On connaît la doctrine de l'école encyclopédique. En ce qui concerne les mœurs, les institutions politiques et les cultes établis, elle est purement négative. Elle tend à les remplacer par ce qu'on appelle maintenant la *science*, idée générale qu'on n'avait pas encore au XVIIIe siècle, et qui s'est dégagée des travaux du XIXe siècle dans le domaine des sciences physiques.

Mais le moyen qu'ils trouvèrent de répandre leurs principes était alors extraordinaire et inattendu. Ils sentirent la nécessité de coordonner les théories en faveur parmi eux dans un vaste recueil qui pût servir de bibliothèque à tout le monde, et à l'aide duquel on serait dispensé, dans chaque question particulière, de recourir à des livres pleins d'enseignements contradictoires. Personne auparavant, du moins en France, n'avait songé à pareille chose : il n'y a que les convictions ardentes et les passions qui puissent procurer ainsi aux hommes des instruments inconnus à mettre au service d'une cause à laquelle ils ont dévoué leur vie. Il n'existait donc pas de dictionnaire général des connaissances humaines. Des essais partiels avaient été tentés de divers côtés. La théologie et l'histoire commençaient à évoluer dans cette direction; Bayle avait réuni dans son *Dictionnaire critique* les ressources de sa vaste érudition en matière de philosophie et d'histoire; Moréri, dans un autre genre, avait ouvert une voie qui restait à exploiter, car aucune doctrine particulière n'avait présidé à ces diverses tentatives. Diderot et ses amis avaient, au contraire, des doctrines particulières à émettre, d'autres à renverser. Arriver à ce but d'une façon collective leur paraissait et était réellement le moyen de provoquer une révolution sociale. Ils se proposaient donc de détruire les opinions théologiques, politiques et morales en possession, sinon de la renommée, au moins de la plupart des consciences et, dans tous les cas, du pouvoir. Renverser ainsi tout un monde afin de lui en substituer un autre, le monde scientifique, leur semblait hardi et d'une importance suprême. On a prétendu qu'ils n'avaient pas tant d'ambition. Il est facile de voir dans le prospectus même de l'*Encyclopédie*, écrit par Diderot, que lui et ses collaborateurs avaient bien réellement conçu ce vaste projet. Pour eux, toutes les connaissances humaines se réduisent à trois chefs : les sciences, les arts et les métiers. Ils n'excluent pas systématiquement les choses anciennes, les religions, la philosophie, l'éloquence, la poésie, etc; mais ils ne voient en elles que des principes scientifiques ou artistiques défigurés. Ils n'en sont pas encore arrivés au positivisme; le terme n'existe même pas; mais ils soupçonnent l'avénement prochain de l'ère purement scientifique. On ne saurait rompre avec le passé sans inconvénient grave : il faut se contenter d'en garder ce qui s'impose encore et tâcher d'accélérer le mouvement vers la science. C'est pourquoi les arts proprement dits, les sciences naturelles et les métiers tiennent une place si importante dans l'œuvre des *encyclopédistes*. Suivant Diderot, l'homme s'amuse inutilement à rêver ou à étudier des rêves évanouis. « Nous nous sommes convaincus, dit-il, de l'ignorance dans laquelle on est sur la plupart des objets de la vie, et de la nécessité de sortir de cette ignorance. C'est ainsi que nous nous sommes mis en état de démontrer que l'homme de lettres qui sait le plus sa langue ne connaît pas la vingtième partie des mots; que, quoique chaque art ait la sienne, cette langue est encore bien imparfaite; que c'est par l'extrême habitude de converser les uns avec les autres que les ouvriers s'entendent, et beaucoup plus par le retour des conjonctures que par l'usage des termes. Dans un atelier, c'est le moment qui parle et non l'artiste. »

Les *encyclopédistes* se croyaient à une époque de transition, c'est-à-dire entre un monde à moitié écroulé et un autre que l'on commençait à distinguer à l'horizon. Cette persuasion donne à leur pensée d'ensemble une physionomie indécise et sceptique qui est restée leur cachet. On voit bien leur tendance à construire un système de connaissances fondé sur l'expérience sensible; mais, dans l'état des lois et de la société, ils ne peuvent clairement dire ce qu'ils pensent. La Bastille est là qui les guette, s'ils discutent l'autorité; Rome brûle leurs livres, s'ils discutent la religion, ce qui les force à beaucoup de prudence. A propos de Dieu, de théologie, de croyances générales, de mœurs, de sciences abstraites, ils se cachent volontiers derrière l'autorité de Bacon, de Descartes, de Hobbes, de Leibnitz, de Berkeley, de Huet, même de Spinoza; leur tâche se borne à vulgariser l'esprit de négation qui règne dans leurs écrits, mais que la forme abstraite ou la langue parlée dans ces écrits ne mettent pas à la portée de tout le monde.

Le vent était à l'incrédulité et le succès fut inouï. Les *encyclopédistes* le durent surtout à la valeur personnelle de la plupart d'entre eux. Diderot était un homme de premier ordre, de même que d'Alembert; Voltaire, Rousseau, Montesquieu, bien qu'ils ne donnassent que de rares articles, recommandaient l'œuvre. Au-dessous d'eux, toute une armée de littérateurs et de savants s'évertuaient à traduire dans une langue facile et claire les données scientifiques du moment, et, sous ce rapport, le XVIIIe siècle était fécond. Les hommes ne manquent jamais aux circonstances, dit Montesquieu; ils ne manquèrent point à l'*Encyclopédie*. C'étaient Turgot, Helvétius, Duclos, Condillac, Mably, Buffon, La Harpe, Marmontel, Raynal, Morellet, Grimm, Saint-Lambert, etc. On sait ce que la plupart de ces noms signifient. Ils soulevèrent naturellement les protestations du monde officiel, dans l'Etat comme dans l'Eglise. Palissot se fit l'interprète de ces rancunes. Dans une comédie intitulée le *Cercle*, jouée à Nancy (1754) en présence du roi Stanislas, il représente J.-J. Rousseau marchant à quatre pattes et broutant une laitue. Palissot est aussi l'auteur des *Philosophes*, autre comédie qui excita si vivement la colère de Voltaire. La magistrature se mit bientôt à sévir; on poursuivit Rousseau, Helvétius. En 1759, l'*Encyclopédie* fut condamnée elle-même. On lit à ce sujet, dans une lettre de Voltaire à Thiériot : « Je vous prie de me dire quel est le conseiller ou le président, géomètre, métaphysicien, mécanicien, théologien, poëte, grammairien, médecin, apothicaire, musicien, comédien, qui est à la tête des juges de l'*Encyclopédie*. Il me semble que je vois l'inquisition condamner Galilée. L'esprit de vertige est bien répandu dans notre pauvre ville de Paris. » Fréron était à la tête des ennemis des *encyclopédistes*. On raconte qu'à la première représentation des *Philosophes* de Palissot, à laquelle la cour assista et applaudit, la princesse de Robecq, quoique mourante, voulut voir flageller les *encyclopédistes*, et se fit transporter dans la salle où elle fut l'objet d'une ovation décernée à son courage. Morellet, dans sa *Vision de Charles Palissot*, lui fit payer cher cette incartade. En effet, il la mit plaisamment en scène, et un exemplaire de cette comédie, tombé dans les mains de la princesse, lui révéla ce qu'elle ignorait, que ses jours étaient comptés. Comme elle avait de l'influence sur le duc de Choiseul, Voltaire, qui tenait à ne pas perdre les bonnes grâces de ce dernier, blâma la vengeance de Morellet, qui pouvait perdre *Jérusalem* (l'*Encyclopédie*) : « Voilà la philosophie perdue, écrit-il à Thiériot, et en horreur à ceux qui ne l'auraient pas persécutée. » Morellet (Mords-les) alla expier à la Bastille le crime d'avoir avancé la mort d'une Montmorency. Le moment fut dur à traverser. « Patience, écrivait Voltaire à d'Alembert, ne nous décourageons point; Dieu nous aidera si nous sommes unis et gais. » En effet, l'orage ne tarda point à s'apaiser; mais il donna à Voltaire l'idée de réunir les *encyclopédistes* en congrégation : « Je ne serai content, écrivait-il à l'un d'eux, que lorsque vous m'apprendrez que les *frères* dînent ensemble au moins une fois par semaine. »

Et de fait, ils se rapprochèrent, se constituèrent en comité et travaillèrent désormais en commun. Leur union eut d'autres effets que celui de mettre de l'harmonie dans leurs travaux : chacun s'appliqua à mettre son influence personnelle au service de la communauté. On fit sortir de la Bastille ceux qui s'y étaient fait emprisonner; on en empêcha d'autres d'y aller; on se protégea contre le mauvais vouloir des autorités et la haine du clergé; on se donna des appuis jusque dans les conseils de la couronne, par exemple celui de Malesherbes, qui n'était pas à dédaigner.

La plupart des *encyclopédistes* qui n'étaient pas morts au moment où éclata la Révolution périrent victimes de leurs principes. Tels furent Bailly, Condorcet et Chamfort. D'autres la traversèrent sans encombre et en profitèrent même pour se créer une grande situation, comme Morellet, devenu membre de l'Académie française et député au Corps législatif jusqu'en 1814. Enfin quelques-uns, ayant refusé d'accepter les conséquences pratiques de leurs doctrines, durent émigrer afin d'échapper aux vengeances de leurs adeptes, plus logiques, il est vrai, mais bien ingrats. Du reste, la destinée fort différente des *encyclopédistes* ressemble à celle des membres de n'importe quelle association philosophique, religieuse ou politique : les circonstances pèsent sur eux autant que les principes.

ENCYCLOPOSIE s. f. (an-si-klo-po-zî — du gr. *en*, dans; *kuklos*, cercle; *posis*, action de boire). Coutume qui existait dans certaines parties de la Grèce, et qui consistait en ce que tous les convives, en commençant par la droite du maître de la maison, devaient boire à la ronde.

ENCYE s. f. (an-sî — du gr. *egkuos*, plein). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères lamellicornes, de la tribu des scarabées, voisin des hannetons, comprenant cinq ou six espèces, qui habitent Madagascar et les îles voisines.

ENCYONÈME s. f. (an-si-o-nè-me — du gr. *egkuos*, plein; *nêma*, filament). Bot. Genre d'algues filamenteuses, de la tribu des diatomées, qui paraît devoir être réuni aux glæonèmes.

ENCYPROTYPE adj. (an-si-pro-ti-pe — du gr. *en*, dans; *kupros*, cuivre; *tupos*, empreinte, type). Qui est gravé sur cuivre : *Brué a publié un grand atlas universel de cartes* ENCYPROTYPES *des cinq parties du monde.* ‖ Peu usité.

ENCYRTE s. m. (an-sir-te — du gr. *en*, dans; *kurtos*, filet). Entom. Genre d'insectes hyménoptères térébrants, de la famille des chalcidiens, comprenant un assez grand nombre d'espèces : *Les* ENCYRTES *sont des insectes de très-petite taille.* (E. Duponchel.) *Les* ENCYRTES *attaquent divers hémiptères, principalement les genres cochenille et kermès.* (V. Meunier.)

— **Encycl.** Ce genre, créé aux dépens des ichneumons, forme le type de la tribu des *encyrtites*. Les *encyrtes* sont des insectes de très-petite taille. Ils ont la tête très-concave à son point d'insertion, à bord supérieur aigu; les antennes caudées, formées d'une dizaine d'articles, dont les derniers sont comprimés, plus larges et le terminal très-obtus; les mandibules non dentelées au côté interne; l'écusson grand; l'abdomen triangulaire et court. Ce genre comprend un assez grand nombre d'espèces, qui toutes habitent l'Europe. Leurs mœurs sont peu connues; mais on a tout lieu de croire qu'elles ne diffèrent pas beaucoup de celles des ichneumons. L'*encyrtus infidus* est un des plus communs; sa larve vit aux dépens de quelques insectes hémiptères du genre *lécanion*. V. ICHNEUMON.

ENCYRTITE adj. (an-sir-ti-te). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre encyrte. ‖ On dit aussi ENCYRTIDÉ, ÉE.

— s. m. pl. Groupe d'insectes hyménoptères, formant une division de la famille des chalcidiens, et ayant pour type le genre encyrte : *Les* ENCYRTITES *comprennent un grand nombre de genres.* (E. Duponchel.)

END (Christophe), artiste allemand de la fin du XVIIe siècle. Il représentait les plantes avec des papiers découpés et peints. On possède à la bibliothèque de Berlin un recueil de 150 et un autre de 115 pièces de ce genre, qui sont des prodiges de patience et d'habileté. Moschen a écrit une description de la première de ces collections sous le titre de : *Cent cinquante plantes et herbes reproduites au naturel d'après un art particulier* (1681).

ENDACIN s. m. (an-da-sain). Bot. Nom vulgaire d'une espèce de champignon.

ENDADELPHE adj. (ain-da-dèl-fe — du gr. *endon*, au dedans; *adelphos*, frère). Tératol. Monstre double, chez lequel le corps parasitaire est tellement uni au tronc principal, que les deux paraissent n'en faire qu'un, l'accessoire formant au plus une tumeur externe.

ENDAGRIE s. f. (an-da-grî — du gr. *endon*, en dedans; *agrios*, sauvage). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des cossus, et dont l'unique espèce habite le midi de l'Europe.

ENDALE s. m. (an-da-le). Entom. Syn. de NOTIOPHILE, genre d'insectes.

ENDANCHÉ, ÉE adj. (an-dan-ché). Blas. Syn. d'ENDENTÉ.

ENDANGION s. m. (an-dan-ji-on — du gr. *endon*, en dedans; *aggeion*, vase). Bot. Nom donné à une couche intérieure de cellules qui se trouvent dans le conceptacle des algues composant le groupe des floridées.

ENDARTÉRASIE s. f. (an-dar-té-ra-zî — du gr. *endon*, au dedans; *arterasis*, dilatation des artères). Pathol. Anévrisme de la membrane interne de l'aorte.

ENDARTÉRITE s. f. (an-dar-té-ri-te — du gr. *endon*, au dedans, et de *artérite*). Pathol. Inflammation de la membrane interne des artères.

ENDAUBAGE s. m. (an-dô-ba-je — rad. *endauber*). Art culin. Mise en daube d'une pièce de viande, d'une volaille : *L'*ENDAUBAGE *de ce chapon est mal réussi.*

— Mar. Viande préparée en baril, dans du saindoux, ou, par le procédé de M. Appert, dans des boîtes de fer-blanc fermées hermétiquement, pour être conservée en mer.

ENDAUBÉ, ÉE (an-dô-bé) part. passé du v. Endauber : *Viande* ENDAUBÉE. *Poulet* ENDAUBÉ.

ENDAUBER v. a. ou tr. (an-dô-bé — de *en*, et de *daube*). Art culin. Mettre en daube : ENDAUBER *une volaille.*

ENDAUBEUR s. m. (an-dô-beur — rad. *endauber*). Mar. Celui qui prépare les endaubages.

ENDAZÉ ou **ENDAZEH** s. m. (an-da-zé). Métrol. Unité de mesure de longueur usitée en Turquie pour le commerce des étoffes et valant 0m,653.

ENDE (Frédéric-Albert, baron D'), général prussien, né à Celle (Hanovre) en 1765, mort à Berlin en 1829. Il était fils d'un ministre d'Etat. A l'âge de douze ans, il entra dans un régiment hanovrien, se signala dans les campagnes de Brabant, de France, des Pays-Bas et de Hollande, fut aide de camp de divers généraux de 1792 à 1798, et remplit plusieurs missions diplomatiques. En 1803, Ende entra dans l'armée prussienne et fut fait prisonnier avec Blücher en 1806. A la paix de Tilsitt, il passa au service du duc de Saxe-Weimar, qui le nomma maréchal du palais. Ayant de nouveau pris du service en Prusse en 1813, il devint colonel la même année, général major en 1815, lieutenant général en 1825, et fut ensuite mis à la retraite. Il avait alors quarante-huit ans de service.

ENDEAVOUR, détroit de l'Océanie, entre la pointe septentrionale de l'Australie appelée cap York et la côte méridionale de la Nouvelle-Guinée. Ce détroit porte aussi le nom de détroit de Torrès. On donne aussi le nom d'Endeavour à la contrée de l'Australie qui avoisine ce détroit, depuis la petite rivière qui porte le même nom jusqu'à la baie de la Trinité.

ENDÉCADER (S') v. pr. (an-dé-ka-dé — de *en*, et de *décadi*). Par plaisant. S'habiller, *s'endimancher* le jour du décadi.

ENDÉCAGONE adj. et s. V. HENDÉCAGONE.

ENDÉCAGYNE adj. (an-dé-ka-ji-ne — du gr. *endeka*, onze; *gunê*, femelle). Bot. Qui a onze pistils ou organes femelles.

ENDÉCANDRE adj. (an-dé-kan-dre — du gr. *endeka*, onze; *anêr*, *andros*, mâle). Bot. Qui a onze étamines ou organes mâles.

ENDÉCANDRIE s. f. (an-dé-kan-drî — rad. *endécandre*). Bot. Dans le système de Linné, Classe de plantes qui renferme celles dont les fleurs ont onze étamines.

ENDÉCANDRIQUE adj. (an-dé-kan dri-ke — rad. *endécandrie*). Bot. Qui a rapport à l'endecandrie : *Série* ENDÉCANDRIQUE.

ENDÉCAPHYLLE adj. (an-dé-ka-fi-le — du gr. *endeka*, onze; *phullon*, feuille). Bot. Qui a onze folioles.

ENDÉCASYLLABE adj. V. HENDÉCASYLLABE.

ENDÉE s. m. (an-dé — du gr. *endeês*, qui manque de quelque chose). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, dont l'espèce type est originaire de Sierra-Leone.

ENDEGEEST, village de Hollande, entre Leyde (2 kilom.) et Katwyk. Cette localité rappelle le souvenir de Descartes, qui l'habita en 1642.

ENDÉIDE ou **ENDEIS**, fille de Chiron et de Chariclo. Elle épousa Eaque, qui la rendit mère de Pélée et de Télamon, puis la délaissa pour la néréide Bamathe. Pour se venger de cet abandon, Endéide engagea ses fils à tuer les enfants de sa rivale; mais Eaque apprit ses desseins criminels, la chassa d'Egine et la condamna à un exil perpétuel, ainsi que Télamon et Pélée.

ENDEL ou **HENDEL** (Manoe ou Manoah), rabbin polonais, mort en 1585. Il a laissé plusieurs commentaires talmudiques, qui furent publiés par son fils Moïse : *Sagesse de Manoah* (Prague, 1585, in-4°); *Repos des cœurs* (Lublin, 1596, in-4°); *Exposition du commentaire du rabbin Bechaï* (Prague, 1585, in-4°), ouvrage demeuré incomplet.

ENDELAVE, petite île du Danemark, dans le Cattégat, à l'entrée occidentale du Grand Belt, entre la côte orientale du Jutland et l'île Samsoë, par 55° 48′ de latit. N. et 7° 58′ de longit. E. Elle renferme un village peuplé de 500 hab. qui se livrent à la pêche et à la navigation.

ENDELECHIUS ou **SANCTUS SEVERUS**, poëte et rhéteur chrétien du IVe siècle, né à Bordeaux, mort vers 409. Il se lia dès son enfance avec saint Paulin, depuis évêque de Nôle, et embrassa le christianisme. On pense qu'il entra dans l'état ecclésiastique. Endelechius avait écrit des hymnes qui sont perdues. Il ne reste de lui qu'une églogue chrétienne, dans laquelle il conseille, pour guérir la peste des bœufs, de leur placer une croix entre les cornes. Cette œuvre du pieux Bordelais a été imprimée dans un grand nombre de recueils, notamment dans les *Epigrammata et poemata veterum* de P. Pithou (1590). M. Collombet en a donné une traduction française dans les notes du quatrième volume des *Lettres de saint Jérôme* (Lyon, 1838, in-8°).

ENDELLIONE s. f. an-dé-li-o-ne — de *Endellion*, nom de lieu). Minér. Sulfure triple d'antimoine, de cuivre et de plomb, renfermant accidentellement du fer. Si elle était pure, l'endellione renfermerait, sur 100 parties, 19,46 parties de soufre, 26,01 parties d'antimoine, 41,77 parties de plomb et 12,76 parties de cuivre.

— **Encycl.** L'*endellione* est un minéral d'un gris d'acier tirant sur le gris de plomb et quelquefois sur le noir de fer. Sa dureté peut être représentée par le nombre 2,5. Quand on la pulvérise, la poussière a la même couleur que le minéral primitif; sa cassure est inégale et conchoïdale. L'*endellione* présente un éclat métallique assez vif; sa densité est égale à 5,8. Certains échantillons offrent une composition chimique très-voisine de celle que nous supposions tout à l'heure. Ainsi, Dufrénoy a trouvé dans un échantillon venant de Mexico : 28,3 parties d'antimoine, 40,2 parties de plomb, 13,3 parties de cuivre et 17,8 parties de soufre; mais d'autres échantillons offrent une composition fort différente. Par exemple, Klaproth a trouvé dans un fragment originaire de Clausthal, dans le Harz, 19,75 d'antimoine, 42,50 de plomb, 11,75 de cuivre, 5,00 de fer et 18,00 de soufre. Cependant, dans tous les cas, on voit que les nombres d'atomes de soufre, d'antimoine, de plomb et de cuivre sont sensiblement entre eux comme les nombres 3,1,1,1, ce qui permet de déterminer la formule chimique de l'*endellione*. L'*endellione* cristallise dans le système orthorhombique, et elle se présente dans la nature sous une multitude de formes différentes qu'il nous est impossible d'énumérer ici. A part les variétés cristallisées, on rencontre encore l'*endellione* à l'état de grains ou de petits cristaux irréguliers disséminés, et même en masses amorphes parfois volumineuses. L'*endellione* est, comme nous pouvons nous y attendre d'après les caractères qui viennent d'être exposés, un minéral de filons. Sa composition en fait une compagne de la galène, de la stilbine, de la blende, de la chalcopyrite, de la panabase, etc., et c'est en effet avec ces matières qu'on la trouve dans les mines de plomb et de cuivre des terrains schisteux et des grauwackes. Ses gangues habituelles sont la barytine, la sidérose, le quartz et le spath calcaire. Elle a été découverte par Bournon à la mine d'Hels-Boys, près de Redruth, paroisse d'Endellione, en Angleterre, et c'est du nom de cette localité que le célèbre minéralogiste a tiré le nom de la nouvelle espèce minérale. On l'a retrouvée depuis dans le Cornouailles, à Nauslo; dans le Harz, à Clausthal et à Andréasberg; à Meiseberg et à Pfaffenberg, près de Nendorf; à Wolfsberg; en Saxe, à Braünsdorf et à Gross-Voigtsberg; en Transylvanie, à Kapnik et à Offenbanya; en Hongrie, à Neusohl; à Brozzo, en Piémont; à Servoz, en Savoie; en France, à Alais, dans le département du Gard, et à Barbecot, en Auvergne. Enfin, elle existe dans plusieurs localités du nouveau monde, comme le Pérou et Guanaxuato, au Mexique.

ENDELSY, nom que l'on donne en Tunisie aux descendants des Andalous, chassés d'Espagne et résidant dans la régence.

ENDÉMICITÉ s. f. (an-dé-mi-si-té — rad. *endémique*). Etat d'une maladie endémique.

ENDÉMIE s. f. (an-dé-mî — du gr. *en*, dans; *dêmos*, peuple, population). Maladie commune aux habitants d'une contrée : *Le goître est une* ENDÉMIE *de la ville de Bergame en Lombardie.*

— **Encycl.** *Endémie* est un mot obscur, mal défini, par lequel on désigne une influence cosmique inconnue, limitée à une contrée plus ou moins restreinte, et s'y faisant sentir d'une façon permanente ou périodique en produisant des maladies toujours semblables à elles-mêmes.

Les maladies endémiques sont donc des maladies produites par des causes locales, particulières à certains climats et à certaines

contrées, y régnant constamment ou à époques fixes, et différant des maladies épidémiques en ce que celles-ci n'exercent que momentanément leurs ravages et sont dues à des causes générales.

Les maladies endémiques peuvent se diviser en deux grandes classes : 1° les maladies de tous les pays et de tous les climats, qui, par une cause particulière ou par suite de certaines conditions, s'établissent dans tel endroit ; 2° les maladies inhérentes à une seule localité, ne se retrouvant que sur un seul point du globe, tandis que les premières peuvent se rencontrer avec les mêmes types et les mêmes caractères dans les régions les plus diverses et les plus éloignées.

— *Etiologie.* La question qui devrait dominer toute l'histoire des maladies endémiques, c'est l'étiologie; mais, sur ce point, le seul progrès que l'on ait fait, c'est d'en être arrivé à reconnaître que la confusion la plus grande régnait dans les auteurs anciens. Des causes particulières qu'ils signalaient, les unes ont disparu devant les progrès de l'hygiène et de la pathologie, les autres, peu nombreuses, qui persistent, sont encore dans la classe des inconnues. Ainsi les influences cosmiques les plus diverses, des influences telluriques, sidérales, étaient successivement invoquées. La disposition humide ou marécageuse des terrains, une trop grande quantité d'arbres, une situation trop basse, des marais, des terrains d'alluvion, des conditions atmosphériques spéciales, certains vents, puis, dans un autre ordre, un mode particulier d'alimentation, les habitudes sociales, tout cela était donné par les auteurs comme source de l'*endémie* et des maladies endémiques.

Prenant cette étude à un autre point de vue, certains auteurs, Ozanam entre autres, ont tenté de faire l'énumération des maladies endémiques en les rapportant aux diverses contrées auxquelles elles appartiennent. Ce mode de description nous paraît fautif : c'est vouloir décrire d'une manière trop précise ce qui ne doit être étudié que d'une manière abstraite et générale. La lecture seule des causes d'*endémie* que nous venons de présenter doit donner l'idée des changements continuels qui ont pu se faire et doivent surtout se faire en pareille matière. Ainsi à Paris, autrefois, le scorbut et les maladies de peau étaient endémiques; on n'en trouve plus trace aujourd'hui. Dans un grand nombre de pays, les mêmes maladies de peau et surtout les fièvres étaient constamment endémiques. La civilisation, en desséchant les marais et en répandant avec l'aisance matérielle les habitudes de propreté, a encore fait disparaître ces affections. Ainsi certaines contrées de la France, la Sologne, les Landes, dont les noms seuls étaient presque synonymes de pays à fièvres, voient tous les jours diminuer le nombre de leurs malades.

Les progrès en pathologie diminuent encore chaque jour par un autre côté le cercle des maladies endémiques. Ainsi la *plique polonaise* est devenue une variété des maladies vermineuses, comme la gale ou la teigne, et elle disparaît par les soins hygiéniques les plus élémentaires. Un certain nombre d'affections cutanées, particulières à certains pays de l'Orient, ont disparu du cadre nosologique à mesure que la syphilis et ses accidents divers ont été plus connus. Sans doute quelques pays moins heureux sont encore affligés par des maladies dites endémiques; ainsi les Indes par la dyssenterie et le choléra, l'Amérique par la fièvre jaune, l'Egypte par la peste, les ophthalmies, etc. ; dans un certain nombre de cas, rien n'est encore venu expliquer l'apparition de ces maladies; mais, pour beaucoup déjà, la cause est entrevue : elle est dans une mauvaise hygiène soit publique, soit privée; avec les progrès forcés de l'humanité, il est permis d'espérer qu'elle disparaîtra dans un avenir assez rapproché.

— *Symptômes.* Y a-t-il entre les diverses maladies endémiques quelque caractère commun? Une maladie, sporadique dans une contrée, endémique dans une autre, présente-t-elle quelque différence? A ces deux questions, la réponse est négative. L'endémicité n'imprime aucun caractère particulier aux espèces nosologiques; ce qui viendrait encore confirmer l'idée qui ressort de cette étude, c'est que l'endémicité n'existe réellement pas par elle-même; c'est un caractère adventice qui se surajoute aux maladies dans des circonstances particulières, qui favorise même l'éclosion de ces maladies, mais qui doit disparaître un jour. La seule modification qu'on puisse signaler, c'est qu'une maladie qui, à l'état sporadique, n'est pas contagieuse, peut le devenir dans les pays où elle est endémique; elle peut encore devenir épidémique. Peut-être en est-il ainsi pour le choléra, et ainsi s'expliqueraient ces faits contradictoires sur lesquels on s'est appuyé pour affirmer et nier tour à tour la contagion de cette maladie.

— *Traitement.* De ce que nous avons exposé, il ressort, sans qu'on ait à le faire remarquer, qu'il n'y a pas de traitement spécial contre une maladie endémique. C'est la thérapeutique rationnelle des maladies qu'il s'agit d'appliquer; puis, il faut rechercher la cause générale et tout faire pour la combattre. La thérapeutique se rattache donc ici à l'hygiène publique et privée, à la moralisation et au développement intellectuel, en un mot, à toutes les branches du progrès et de la civilisation.

ENDÉMIQUE adj. (an-dé-mi-ke — rad. *endémie*). Se dit d'une affection, d'une maladie locale commune aux habitants d'une contrée, ou dont les effets se font sentir périodiquement dans un endroit : *Maladie* ENDÉMIQUE. *Fièvre* ENDÉMIQUE. *Les rizières provoquent des fièvres* ENDÉMIQUES. *La pellagre est* ENDÉMIQUE *en Italie et dans quelques provinces du midi et de l'ouest de la France.* (L. Cruveilhier.)

— Par ext. Se dit d'un mal habituel ou qui est commun aux habitants d'une même contrée : *La guerre cesse d'être un fléau permanent et* ENDÉMIQUE. (Rev. german.) *Depuis le mendiant en loques puantes jusqu'au boutiquier en redingote râpée, la saleté est* ENDÉMIQUE *chez les Napolitains.* (Mme L. Colet.) *L'ivrognerie est le vice* ENDÉMIQUE *des climats rigoureux.* (P. Mérimée.) *L'amour-propre national est la passion* ENDÉMIQUE *du peuple français.* (Proudh.) *L'être borné, qui croupit dans une routine* ENDÉMIQUE, *au lieu de développer ses facultés, a tué son intelligence par l'inertie et l'automatisme.* (Proudh.)

— Bot. Se dit des groupes de plantes dont les espèces croissent dans le même pays.

ENDÉMIQUEMENT adv. (an-dé-mi-ke-man — rad. *endémique*). D'une façon endémique : *La fièvre s'est établie* ENDÉMIQUEMENT *dans ces contrées. La société est le produit de toutes les pensées qui règnent* ENDÉMIQUEMENT *dans l'humanité.* (H. Castille.)

ENDENTE s. f. (an-dan-te — de *en*, et de *dent*). Techn. Assemblage de deux pièces enchâssées l'une dans l'autre par des dents. ‖ On dit aussi ENDENTEMENT.

ENDENTÉ, ÉE (an-dan-té) part. passé du v. Endenter. Qui a des dents dans certaines conditions déterminées : *Cet enfant est mal* ENDENTÉ. *Cette femme est bien* ENDENTÉE. *Voilà un bouledogue bien* ENDENTÉ.

— Fam. Dont l'appétit est dans certaines conditions déterminées :

Il déjeune très-bien ; ainsi fait sa famille,
Chiens, chevaux et valets, tous gens bien *endentés.*
LA FONTAINE.

— Techn. Muni de dents : *Roue* ENDENTÉE. ‖ On dit plus ordinairement DENTÉ.

— Blas. Se dit des pièces honorables qui sont couvertes de longs triangles alternés d'émaux différents : *Gabrielli : D'azur, à trois besants d'argent croisés de gueules, un croissant d'argent en abîme, à la bordure* ENDENTÉE *et de gueules.* ‖ S'emploie quelquefois pour DANCHÉ.

— Diplom. *Charte endentée.* Syn. d'ENDENTURE.

— Blas. Se dit d'une fasce, pal, bande et autres pièces de triangles alternés de divers émaux.

ENDENTEMENT s. m. (an-dan-te-man — rad. *endenter*). Techn. Action d'endenter : *L'*ENDENTEMENT *d'une roue.* ‖ Assemblage de deux pièces de bois à l'aide de dents qui sont alternées. ‖ On dit aussi ENDENTE dans ce dernier sens.

— Mar. Ordre de bataille ou de mouillage, dans lequel les navires sont disposés sur deux lignes, ceux de la seconde correspondant à des vides laissés entre ceux de la première.

ENDENTER v. a. ou tr. (an-dan-té — de *en*, et de *dent*). Techn. Garnir de dents : ENDENTER *une roue d'engrenage.* ‖ Enchâsser l'une dans l'autre deux pièces de bois au moyen de dents ou d'entailles.

— Mar. Assembler à l'aide d'adents : ENDENTER *les pièces d'un mât.* ‖ Ranger dans l'ordre appelé endentement : ENDENTER *les vaisseaux d'une escadre.*

ENDENTURE s. f. (an-dan-tu-re — de *en*, et de *dent*). Ensemble et qualité des dents : *Cette jeune fille a une belle* ENDENTURE. ‖ Vieux mot qui serait bon à reprendre.

— Diplom. Chirographe détaché de la souche par une coupure dentelée : *Les troupes anglaises qui occupaient la France au temps de Charles VI passaient des contrats d'approvisionnement sous la forme d'*ENDENTURE. (Complém. de l'Acad.)

— Anc. mar. Contrat dont on divisait le titre en deux parties capricieusement découpées : *Chacun des fragments de l'*ENDENTURE *restait dans les mains de l'un des contractants; on les rapprochait au besoin.* (Jal.)

ENDÉONOSE s. f. (an-dé-o-no-ze — du gr. *endeia*, manque; *nosos*, maladie). Méd. Maladie par défaut, dans la classification admise par M. Marchal de Calvi.

ENDÉPIDERME s. m. (an-dé-pi-dèr-me — du gr. *endon*, au dedans, et de *épiderme*). Anat. Syn. d'ÉPITHÉLIUM.

ENDÈQUE s. f. (an-dè-ke — du gr. *endeka*, onze). Echin. Groupe d'échinodermes de la famille des astéries.

ENDER (Jean-Népomucène), peintre allemand, né à Vienne en 1793, mort en 1854. Il a voyagé en Grèce (1818) et en Italie (1820), et s'est appliqué surtout à peindre des portraits. Il a peint cependant des tableaux d'histoire, et l'on a admiré beaucoup sa *Judith* à l'exposition de Vienne de 1824. Ender vint s'établir à Paris en 1826, et, de retour à Vienne, fut nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts (1829). — Son frère jumeau, Thomas ENDER, suivit les cours de l'Académie des beaux-arts de Vienne, remporta un prix en 1810, visita la Bavière, les Alpes Noriques, le Tyrol, fit, en 1817, un voyage au Brésil, d'où il rapporta une multitude de dessins, puis visita l'Italie, la France, les bords du Danube, etc. Cet artiste a excellé dans le paysage, et ses collections de sites étrangers, qui enrichissent particulièrement le musée de Vienne et la galerie de l'archiduc Jean, sont surtout remarquables par de beaux effets de lumière.

ENDERBY, île de l'Océanie centrale, dans l'archipel de la Nouvelle-Zélande, l'une de celles qui composent le groupe d'Auckland. Ses habitants, qui, malgré leurs fréquentes relations avec les Européens, ont conservé des mœurs tout à fait barbares, font un commerce considérable avec les colons anglais de l'Australie.

ENDERI, ville et principauté tartare de la Russie d'Asie, dans la région caucasienne. V. ANDREEWA.

ENDERMIQUE adj. (an-der-mi-ke — du gr. *en*, dans; *derma*, peau). Méd. Se dit d'une certaine méthode usitée en thérapeutique, et qui consiste à appliquer un médicament sur le derme après que celui-ci a été sensibilisé par une matière vésicante : *Méthode* ENDERMIQUE.

— **Encycl.** La méthode *endermique* est appliquée dans deux cas principaux : soit quand le médicament ne peut être supporté par l'estomac, soit quand on veut en localiser les effets. C'est surtout dans le cas de névralgie que la méthode *endermique* a été employée, et voici comment l'on procède. Au moyen d'un vésicatoire, on soulève d'abord l'épiderme, et pour cela on a recours à l'emplâtre épispastique ou au vésicatoire ammoniacal. L'épiderme une fois soulevé, avec de fines pinces on le saisit, on le coupe avec des ciseaux et on l'enlève tout doucement sur toute la surface indiquée. La sérosité s'écoule, et le derme se trouve à nu. On verse alors le médicament, généralement réduit en poudre, et on applique un morceau de papier brouillard enduit de cérat. La propriété absorbante du derme persiste pendant deux ou trois jours. On pourra donc, pendant tout ce temps, renouveler matin et soir, ou même plus souvent, les préparations médicamenteuses.

EN-DESSOUS s. m. Mar. Face de la voile qui est tournée vers l'arrière.

EN-DESSUS s. m. Mar. Face de la voile qui est tournée vers l'avant.

ENDETTÉ, ÉE (an-de-té) part. passé du v. Endetter. Chargé, grevé de dettes : *La France et l'Angleterre se sont trouvées* ENDETTÉES *chacune de trois milliards.* (Volt.) *Pourquoi les Etats qui ont le plus de ressources sont-ils les plus* ENDETTÉS? *C'est que la folie des nations est la même que celle des particuliers.* (Raynal.) *Les pays qui ont le plus produit d'économistes sont les plus* ENDETTÉS. (Fourier.)

ENDETTEMENT s. m. (en-dè-te-man — rad. *endetter*). Action de s'endetter, de contracter des dettes.

ENDETTER v. a. ou tr. (an-dè-té — de *en*, et de *dette*). Charger, grever de dettes; faire contracter des dettes à : *Ses folles prodigalités l'*ENDETTENT *chaque jour davantage.*

S'endetter v. pr. Faire des dettes, se charger de dettes : *Je ne veux plus* M'ENDETTER. *Il* S'ÉTAIT ENDETTÉ *d'une vingtaine de mille francs.*

ENDÊVÉ, ÉE (an-dê-vé) part. passé du v. Endêver. Endiablé, enragé : *Rien ne peut retenir cet enfant, il est* ENDÊVÉ.

— Substantiv. : *Quelle* ENDÊVÉE *que cette petite fille! Ce petit garçon est un* ENDÊVÉ.

ENDÊVER v. n. ou intr. (an-dé-vé — de *en*, et de l'ancien français *desver*, être fou, être furieux, être enragé, faire des folies. En y joignant la préposition *en*, on fit *endesver*, *endêver*, et le peuple emploie encore aujourd'hui ce dernier mot dans le sens figuré pour signifier enrager de colère, d'impatience, etc. « Voyez-vous ce bureau? lisons-nous dans Rabelais; croyez que en lui consiste quelque occulte propriété à peu de gens congneue. Je ne l'ai prins qu'à ce matin, mais déjà j'*endesve*, je déguaine, je grezille d'être marié. » D'après Diez, qui rejette le *de-ex-viare*, pour lequel on trouverait *desvoier* ou *desvier*, l'origine de *desver* est le latin *dissipare*, la forme provençale *dissipar*, ayant le sens de mal ordonner, mal arranger; il cite à l'appui l'italien *scipare*, qui a le même sens. Cette étymologie ne nous semble guère probable, et du reste elle ne peut guère s'élever au-dessus d'une simple conjecture. Gachet voit dans *desver, derver*, un dérivé irrégulier de *diable*, de sorte que *endêver* répondrait à *endiabler*; c'est encore là une conjecture peu vraisemblable et peu appuyée par la forme du mot. M. Littré se contente de dire que l'étymologie de ce mot est inconnue. Nous nous étonnons qu'il n'ait point songé à la plus vraisemblable de toutes les étymologies proposées, celle indiquée par M. Chevallet, qui rapporte le vieux français *desver* à l'ancien allemand *taub*, insensé, furieux, fou, idiot, imbécile; *toben, topen*, être insensé, être fou, être furieux, être enragé; gothique *daub*, insensé, fou; danois *taabe*. Ces formes se rapportent peut-être à la racine sanscrite *tup*, frapper, et désigneraient ainsi l'homme frappé de folie, image que nous avons conservée pour désigner ce malheureux état. On dit encore vulgairement : il est *tapé*, il est *toqué*, pour dire : il est fou). Pop. Enrager, se dépiter, se fâcher : *Ne faites pas ce qu'on appelle* ENDÊVER *les enfants; en animant ainsi leur mutinerie, en les excitant à battre, à vous battre vous-mêmes, vous ne songez donc pas que ces faibles coups sont autant de meurtres dans l'esprit du petit furieux, et que celui qui veut battre étant jeune voudra tuer étant grand?* (J.-J. Rouss.)

ENDHYMÉNINE s. f. (an-di-mé-ni-ne — du gr. *endon*, en dedans; *humên*, membrane). Bot. Membrane interne des grains de pollen.

ENDIABLÉ, ÉE (an-dia-blé) part. passé du v. Endiabler. Possédé du démon; inspiré par le démon ou provenant de lui : *Peu à peu l'opinion s'établit que les hommes naissent* ENDIABLÉS *et damnés.* (Volt.)

— Fam. Qui a le diable au corps, qui a un caractère d'extrême emportement ou d'ardeur fiévreuse : *Un enfant* ENDIABLÉ. *Une tête* ENDIABLÉE. *Des cris* ENDIABLÉS.

Destructeurs *endiablés*, c'est vous dont le marteau
Laisse une cicatrice au front de tout château.
TH. GAUTIER.

‖ Obstiné dans une manie; acharné :

Chacun est *endiablé* de me croire habile homme
MOLIÈRE.

Cette femme est sur moi rudement *endiablée.*
REGNARD.

‖ Funeste, détestable, exécrable : *Un vent* ENDIABLÉ.

Entre mes propres mains on la devait livrer,
Et vos soins *endiablés* nous en viennent sevrer.
MOLIÈRE.

— Substantiv. : Personne endiablée : *Quel* ENDIABLÉ *que ce garçon!*

ENDIABLER v. n. ou intr. (an-dia-blé — de *en*, et de *diable*). Enrager, se donner au diable : *Faire* ENDIABLER *quelqu'un. Il* ENDIABLAIT *des contrariétés qu'on lui faisait éprouver.* (Acad.)

Ah! vous *endiablerez*, mon vieux cousin maudit!
V. HUGO.

ENDIAN, ville de Perse, prov. de Khousistan, à 220 kilom. S.-E. de Schouster et à 26 kilom. du golfe Persique; 4,000 hab. Commerce important avec Bassora.

ENDIANDRE s. m. (an-di-an-dre — du gr. *endios*, sans abri; *anêr, andros*, mâle). Bot. Genre d'arbres, de la famille des laurinées, tribu des cryptocariées, comprenant quatre ou cinq espèces, qui croissent en Australie.

ENDIE s. f. (an-dî — du gr. *endira*, manque). Gramm. Suppression d'une ou de plusieurs lettres, comme en latin *seclum* pour *seculum*, ou en français dans *chartier* pour *charretier.*

ENDIGUÉ, ÉE (an-di-ghé) part. passé du v. Endiguer : *Cours d'eau* ENDIGUÉ. *M. Partiot décrit dans son mémoire deux mascarets qu'il a observés et mesurés, l'un dans la baie de Seine, l'autre dans la partie* ENDIGUÉE *du fleuve, auprès du village de Vieux-Port.* (L. Figuier.)

— Fig. A qui l'on oppose un obstacle : *Liberté* ENDIGUÉE, *liberté toujours prête à déborder.* (E. de Gir.)

ENDIGUEMENT s. m. (an-di-ghe-man — rad. *endiguer*). Opération qui consiste à élever des digues pour contenir des eaux courantes : *L'*ENDIGUEMENT *du Doubs, de la Loire.* ‖ On dit aussi ENDIGAGE.

— Jurispr. Propriété accordée à un particulier des terrains qu'il gagne sur les eaux au moyen de digues.

— **Encycl.** V. DIGUE.

ENDIGUER v. a. ou tr. (an-di-ghé — de *en*, et de *digue*). Contenir par des digues : ENDIGUER *la Seine, la Loire, la Saône.*

— Fig. Contenir par des obstacles : ENDIGUER *la liberté, c'est la détruire.*

ENDIMANCHÉ, ÉE (an-di-man-ché) part. passé du v. Endimancher. Vêtu de ses habits des dimanches : *Un ouvrier* ENDIMANCHÉ.

— Par ext. Orné, paré pour une fête : *C'était la fête du village; la place, l'église et la mairie étaient* ENDIMANCHÉES. (V. Hugo.) ‖ Qui a quelque chose d'apprêté, de recherché : *Les peintures de cet artiste sont propres, brillantes,* ENDIMANCHÉES.

— Fig. Embelli avec une certaine complaisance, une certaine recherche : *L'amour, c'est la passion* ENDIMANCHÉE. (Arsène Houssaye.)

ENDIMANCHEMENT s. m. (an-di-man-che-man — rad. *endimancher*). Action d'endimancher ou de s'endimancher; parure d'une personne endimanchée : *Si jamais fait social a prouvé l'influence des milieux, n'est-ce pas le bal de noces? En effet, l'*ENDIMANCHEMENT *des uns réagit si bien sur les autres, que les gens les plus habitués à porter des habits convenables ont l'air d'appartenir à la catégorie de ceux pour qui la noce est une fête comptée dans leur vie.* (Balz.)

ENDIMANCHER v. a. ou tr. (an-di-man-ché — de *en*, et de *dimanche*). Revêtir d'habits de fête, des vêtements du dimanche : ENDIMANCHER *ses enfants.*

S'endimancher v. pr. Se vêtir de ses plus beaux habits, de ses vêtements des dimanches : *C'est la belle façon de nos badauds de courir les rues, le matin, faits comme des ramoneurs de cheminées, et l'après-dînée de* S'ENDIMANCHER *comme des marquis.* (Piron.)

— Fig. Se présenter sous des dehors avantageux, s'efforcer de briller : *La vanité n'est que l'art de* S'ENDIMANCHER *tous les jours.* (Balz.)

ENDINGEN, ville du grand-duché de Bade, cercle du Haut-Rhin, bailliage et à 8 kilom. S.-O. de Kenzingen, non loin de la rive droite du Rhin; 3,300 hab. Industrie linière; commerce de céréales et de vins. On y remarque un vieux château et un bel hôtel de ville, orné de vitraux très-anciens.

ENDIPLE s. m. (an-di-ple — du gr. *en*, dans; *diploos*, double). Bot. Syn. de PHACÉLIE, genre d'hydrophyllées.

ENDITER v. a. ou tr. (an-di-té). Indiquer, déclarer. ‖ Dénoncer, accuser. ‖ Vieux mot.

ENDIUS, orateur et diplomate spartiate, qui vivait au Ve siècle av. notre ère. Il fit partie, en 420, d'une ambassade envoyée de Sparte à Athènes, pour empêcher les habitants de cette dernière ville de s'allier avec Argos, devint éphore pendant la guerre du Péloponèse (413), et fut de nouveau du nombre des ambassadeurs spartiates qui, après la bataille de Cyzique, vinrent demander la paix à Athènes (410).

ENDIVE s. f. (an-di-ve — gr. *entubion*, même sens). Bot. Nom d'une espèce de chicorée, le *cichorium endivia*, et d'une variété d'une autre espèce, le *cichorium intybus* : *Ce n'est que dans les jardins qu'on cultive les* ENDIVES. (Bosc.) ‖ *Endive marine*, Nom vulgaire de l'ulve laitue.

— **Encycl.** On s'accorde généralement à regarder l'*endive* (*cichorium endivia*) comme originaire de l'Inde. Toutefois, M. Vilmorin ne serait pas éloigné de croire que le type primitif de cette espèce se trouve en Sicile, où on le cultive comme plante fourragère. Quoi qu'il en soit, l'*endive* est depuis longtemps introduite dans les jardins maraîchers, où elle a produit d'assez nombreuses variétés, qui se rangent sous deux types principaux : la chicorée frisée, à feuilles crépues et très-découpées, et la chicorée scarole, à feuilles planes, larges et presque entières. C'est toujours de l'*endive* que l'on veut parler lorsqu'on nomme simplement la chicorée, sans ajouter à ce terme d'autre désignation, l'autre espèce (*cichorium intybus*) étant plus souvent désignée sous le nom de chicorée sauvage. V. CHICORÉE.

ENDIVISIONNEMENT s. m. (an-di-vi-zio-ne-man — de *en*, et de *division*). Art milit. Formation d'une division par la réunion de deux pelotons.

— **Encycl.** Le mot *endivisionnement* n'a encore été consacré par aucun document ministériel. Le général Girardin l'a employé le premier, et c'est une manière heureuse d'abréger les circonlocutions du style officiel. L'*endivisionnement* est l'élément des déploiements. D'après l'ordonnance du 4 mars 1831, les divisions peuvent se former en marchant et de la même manière que les pelotons.

ENDLICHER (Etienne-Ladislas), botaniste et philologue allemand, né à Presbourg en 1804, mort en 1849. Il étudia la philosophie à Pesth, puis à Vienne, où il se fit recevoir docteur en 1823, et entra la même année au grand séminaire de cette ville. Il venait de terminer ses études théologiques et avait même reçu les ordres mineurs, lorsque les circonstances le forcèrent à renoncer à la carrière ecclésiastique. Il se livra alors avec ardeur à l'étude des sciences naturelles, de la botanique en particulier, ainsi qu'à celle des langues de l'Asie orientale, surtout du chinois. En 1828, il obtint un emploi à la bibliothèque de la cour, où il fut chargé de dresser le catalogue des manuscrits; puis il devint, en 1836, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de la cour et, en 1840, professeur de botanique à l'université de Vienne, en même temps que directeur du jardin botanique de la même ville, qui, sous sa direction, prit un développement des plus rapides. Ce fut lui qui, avec Hammer-Purgstall et Ettinghausen, contribua le plus à la création de l'Académie des sciences (1846). Après avoir pris une part active aux événements de la révolution de 1848, il se suicida au mois de mars 1849.

On ne peut retenir son étonnement en voyant le nombre et la variété des ouvrages d'Endlicher, qui prouvent qu'il possédait une somme de connaissances et une fécondité des plus rares. Nous nous bornerons à citer les principaux : *Examen criticum codicis IV Evangeliorum byzantino-corviniani* (Leipzig, 1825); *Flora Pisonensis* (Posen, 1830); *Ceratotheca* (Berlin, 1832); *Meletemata botanica*, avec Schott (1832); *Prodromus floræ norfolkicæ* (Vienne, 1833); *Attacta botanica, nova genera et species plantarum descripta* (Vienne, 1833, in-fol.); *Certum cabulicum* (Vienne, 1836); *Analecta grammatica* (1836); *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita* (Vienne, 1836-1840); *Catalogue des monnaies chinoises et japonaises du cabinet des antiques à Vienne* (Vienne, 1837); *Mantissa botanica* (Vienne, 1843); *Iconographia generum plantarum* (Vienne, 1838); *Stirpium australasicarum decades tres* (Vienne, 1838); *Flora brasiliensis* (1840 et suiv.); *Enchiridion botanicum* (1841, in-8°); *Principes élémentaires de la grammaire chinoise* (1845); les *Lois de saint Etienne* (1849); *Rerum hungaricarum monumenta arpadiana* (Saint-Gall, 1849), etc.

ENDLICHÈRE s. f. (aind-li-chè-re — de *Endlicher*, botan. allem.). Bot. Syn. d'EMMÉORRHIZE, genre douteux de rubiacées.

ENDOBRANCHE adj. (an-do-bran-che — du gr. *endon*, en dedans, et de *branchies*). Annél. Qui a les branchies placées en dedans du corps.

— s. m. pl. Groupe d'annélides à branchies situées en dedans du corps, comprenant les genres euphrisie, lombricine, hirudie et derridie.

ENDOCARDE s. m. (an-do-kar-de — du gr. *endon*, en dedans; *kardia*, cœur). Anat. Membrane qui tapisse le cœur intérieurement.

— **Encycl.** Méd. Il y a réellement deux *endocardes*, c'est-à-dire deux membranes tapissant les cavités du cœur, l'une pour la cavité droite, l'autre pour la cavité gauche.

L'*endocarde* de la cavité droite se continue sans ligne de démarcation avec la membrane interne des veines caves et avec celle de l'artère pulmonaire; celui de la cavité gauche se continue de la même façon avec la tunique interne des veines pulmonaires et de l'aorte. Dans les deux cavités, d'ailleurs, la disposition anatomique est la même. Les deux *endocardes* sont unis, très-minces et transparents. Ils se réfléchissent autour des colonnes charnues et des valvules du cœur. Envisagé au point de vue de la structure, l'*endocarde* présente : 1° une couche interne, fermée par un épithélium pavimenteux, continu chez le fœtus, interrompu par place chez l'adulte; 2° la seconde couche, qui est une substance amorphe extrêmement mince et qui manque en grande partie sur les tendons valvulaires; 3° la troisième couche, adhérente au tissu charnu du cœur, beaucoup plus épaisse dans les ventricules que dans les oreillettes. Elle est constituée par des fibres élastiques à bords nets et tranchés, et qui, par leur entrelacement, lui donnent une apparence striée : dans cette couche existent des vaisseaux. Les premiers auteurs qui ont décrit l'*endocarde* en ont fait une membrane séreuse. Elle présente, en effet, des analogies comme apparence extérieure, mais, ainsi que nous venons de le voir, la structure n'est pas la même.

Identique dans les deux moitiés du cœur comme structure, comme propriété et comme fonction, les deux *endocardes* diffèrent notablement l'un de l'autre au point de vue des altérations pathologiques. Autant les incrustations calcaires sont fréquentes à gauche, autant elles sont rares et peu développées dans la cavité droite.

ENDOCARDITE s. f. (an-do-kar-di-te — rad. *endocarde*). Pathol. Inflammation de l'endocarde.

— **Encycl.** Le mot *endocardite* a été proposé par M. Bouillaud, qui, le premier, dans son *Traité clinique des maladies du cœur*, a donné une bonne description de cette maladie, jusque-là inconnue sous le rapport symptomatique. L'*endocardite* peut être primitive ou secondaire, mais cette dernière est de beaucoup la plus fréquente. Les causes sous l'influence desquelles se développe cette affection sont peu connues et à peu près les mêmes que celles de la péricardite, telles qu'une violence extérieure, l'impression subite du froid quand le corps se trouve en sueur. On la voit apparaître très-souvent comme complication dans le rhumatisme articulaire aigu; elle accompagne quelquefois la pneumonie, la phlébite et surtout les fièvres éruptives. Les lésions que produit l'*endocardite* sur la membrane interne du cœur sont : une coloration rouge plus ou moins intense, avec épaississement, friabilité et ramollissement des parties injectées; la production de fausses membranes, de caillots sanguins et d'ulcérations plus ou moins considérables. On constate rarement la présence du pus, parce qu'il est entraîné dans le torrent circulatoire à mesure qu'il se produit. On rencontre fréquemment des pseudo-membranes grisâtres, lisses ou grenues, striées, et donnant lieu, quand elles sont situées près des valvules, au bruit de souffle qui se produit presque toujours dans cette maladie. Grisolle signale des caillots fibrineux, décolorés, élastiques, adhérant à l'endocarde immédiatement ou par l'intermédiaire de concrétions pseudo-membraneuses. Les valvules sigmoïdes et auriculo-ventriculaires, quelquefois adhérentes entre elles ou aux parois cardiaques, présentent souvent sur leurs bords de petites tumeurs d'un blanc grisâtre ou rougeâtre, à base large ou pédiculée, et d'un volume variable. Tels sont les caractères de l'*endocardite* aiguë. Quant à l'*endocardite* chronique, M. Bouillaud a voulu lui attribuer les productions cartilagineuses, osseuses et crétacées des valvules; mais l'observation clinique prouve que ces faits se produisent plutôt sous l'influence de l'âge. L'*endocardite* débute généralement sans prodromes, puisqu'elle est consécutive à une autre maladie. Il est rare que les malades éprouvent de la douleur dans la région précordiale, même quand le mal est très-intense; M. Bouillaud ne l'indique que dans les cas de pleurésie ou de péricardite concomitante. C'est plutôt un grand malaise, un sentiment d'oppression et des palpitations qui se font sentir. On a indiqué une voussure à la région précordiale, mais elle est due, dit M. Bouillaud, à la péricardite, car, en l'absence de celle-ci, la voussure n'existe pas. Le même auteur a trouvé par la percussion une matité considérable, variant dans une étendue de 11 à 14 centimètres carrés; mais cette matité n'est pas un symptôme appartenant en propre à l'*endocardite* : elle peut être la conséquence d'un épanchement de sérosité dans le péricarde. Les battements du cœur sont d'une grande importance; ils sont forts, superficiels, tantôt sourds, tantôt clairs et comme métalliques. Ils peuvent être masqués par des bruits de souffle, de lime ou de râpe, se produisant à la base ou au sommet du cœur. En appliquant la main sur la région précordiale, on sent un frémissement vibratoire très-marqué. Le pouls, dès le début de la maladie, est généralement fort, dur et fréquent, souvent irrégulier. Il est quelquefois faible et petit; il contraste alors singulièrement, dit Grisolle, avec l'impulsion et la violence des battements du cœur. Ceci se remarque probablement, ajoute le même auteur, lorsque des concrétions albumino-fibreuses, embarrassant les orifices, s'opposent à ce qu'une large colonne sanguine soit projetée dans le système artériel. Cet obstacle à la circulation amène bientôt la dyspnée, l'infiltration des membres, la suffocation, le délire, des lipothymies et des syncopes. D'autres fois, quelques-unes de ces concrétions peuvent se détacher, être entraînées dans le torrent circulatoire, aller boucher un vaisseau principal et causer ainsi la gangrène des parties situées au-dessous.

La marche de l'*endocardite* est généralement rapide, surtout quand elle doit se terminer d'une manière funeste, ce qui arrive généralement lorsqu'il se forme quelque obstacle aux orifices du cœur. Hope et Bouillaud fixent à huit jours la durée de cette affection; mais Grisolle pense qu'elle est presque toujours plus longue et qu'elle égale ordinairement celle de la péricardite. D'après Valleix, cette maladie se terminerait par la mort beaucoup plus souvent que par la guérison. Le diagnostic de l'*endocardite* aiguë est souvent très-difficile et très-obscur; on ne trouve aucun caractère distinct et constant. Cependant on pourra soupçonner l'existence de cette affection lorsqu'un malade, ne présentant d'abord aucun symptôme de maladie du cœur, se trouve tout à coup saisi d'oppression, de dyspnée, de palpitations; si son cœur a augmenté de volume, qu'il donne à l'oreille une impulsion vive, directe, des bruits de souffle plus ou moins marqués, on pourra diagnostiquer une *endocardite*. La maladie avec laquelle on peut facilement confondre l'*endocardite* est la péricardite pseudo-membraneuse, sans épanchement liquide. Néanmoins cette dernière présente toujours un bruit de frottement qu'on peut distinguer du bruit de souffle de la première. Le traitement de l'*endocardite* aiguë consiste surtout dans les émissions sanguines. M. Bouillaud applique toujours à cette maladie son système de la saignée coup sur coup; mais il ajoute en même temps l'emploi de la digitale, à la dose de 10 à 15 centigrammes. Les sangsues et les ventouses scarifiées, appliquées sur la région précordiale, sont d'un très-grand avantage pour diminuer le malaise et la gêne de la respiration. On met encore en usage les révulsifs, tels que les frictions irritantes, le vésicatoire; mais il faut agir avec prudence dans l'emploi de ces moyens. Le traitement général consiste en une diète absolue; il faut entretenir la liberté du tube digestif par des boissons adoucissantes ou de légers purgatifs. Le calomel est le médicament qui convient le mieux dans cette circonstance.

— Art vétér. Il n'y a pas bien longtemps que l'on s'est occupé, en médecine vétérinaire, des maladies du cœur. L'*endocardite* aiguë, comme toutes les lésions graves du cœur, amène dans les fonctions de cet organe des troubles très-marqués : telles sont les contractions énergiques et souvent répétées du cœur, qui se perçoivent par le toucher et souvent même par la vue, et qui produisent un frémissement vibratoire plus ou moins intense. Ces contractions anomales retentissent sur le mouvement du sang et, par conséquent, sur le pouls. A une époque rapprochée du début de la maladie, le pouls est fort, dur et assez fréquent; vers la fin, il devient petit, faible et intermittent, sans perdre de sa fréquence ou plutôt en en acquérant une plus grande. A l'auscultation, on entend un tintement métallique accompagnant les battements du cœur, tintement tellement fort quelquefois, qu'il s'entend à distance; un autre bruit, qui appartient essentiellement à l'*endocardite* aiguë, c'est le bruit de soufflet plus ou moins fort, plus ou moins doux ou rude, selon la nature des obstacles au cours du sang. De même que la circulation artérielle, la circulation veineuse est modifiée par l'*endocardite* aiguë, et ces modifications sont en rapport avec la nature, l'intensité des lésions et le lieu où elles existent. Ce sont celles des cavités droites qui évidemment ont le plus d'influence sur le cours du sang veineux. Ainsi, les fausses membranes qui se déposent sur l'endocarde dans cette maladie rétrécissent l'orifice auriculo-ventriculaire droit; ce rétrécissement occasionne le reflux du sang veineux dans l'oreillette et dans les troncs veineux, lors de la contraction des ventricules; c'est ce qui constitue le *pouls veineux*, que beaucoup de vétérinaires ont faussement attribué à la péricardite aiguë. Les fonctions respiratoires sont généralement intactes au début de l'*endocardite*; ce n'est que plus tard, lorsque de grands obstacles sont apportés au cours régulier du sang, que la respiration devient manifestement anomale. L'*endocardite* aiguë, quoique étant une maladie très-grave, est loin de tuer tous les animaux qui en sont atteints; ou elle se termine par résolution, ce qui est très-rare, ou elle laisse des altérations organiques qui, en gênant le cours du sang, déterminent des maladies chroniques dont le dernier terme est la mort. A l'état chronique, lorsque les ouvertures du cœur sont rétrécies par suite des lésions des valvules, ce rétrécissement modifie les battements et les bruits normaux du cœur. Les battements sont plus forts, inégaux, irréguliers, vibrants, plus ou moins répétés; les bruits sont accompagnés d'un souffle plus ou moins fort, plus ou moins rude; leur rhythme n'est pas toujours régulier, un bruit normal peut se décomposer en deux et devenir ainsi double.

Les causes de l'*endocardite* chez les animaux sont absolument les mêmes que celles de la péricardite, dont les principales consistent dans les changements brusques et fréquents du chaud au froid. Aussi cette maladie coexiste-t-elle très-souvent avec un grand nombre de celles qui sont déterminées par les mêmes influences, telles que les pleurésies, les pleuro-pneumonies, les péritonites, les arthrites, qui, lorsqu'elles précèdent l'*endocardite*, peuvent se propager à la membrane interne du cœur et devenir ainsi une des causes de cette maladie. Enfin, les kystes, les abcès dans les parois du cœur, peuvent provoquer l'inflammation de l'endocarde, et, par suite, la formation de caillots sanguins qui s'organisent après avoir adhéré à la membrane séreuse, quand ils ne sont pas assez volumineux pour produire une mort immédiate.

La marche de l'*endocardite* aiguë ne présente rien de remarquable, si ce n'est que la maladie va ordinairement toujours croissant, surtout lorsqu'il s'est formé un obstacle au niveau d'un des orifices du cœur. Quant à la durée, elle est généralement courte, dans les cas où la maladie se termine par la mort; ainsi, on voit des chiens mourir deux ou trois jours après l'apparition des premiers symptômes d'*endocardite*. Le traitement de l'*endocardite* aiguë est le suivant : émissions sanguines abondantes et répétées au début, sinapismes, vésicatoires, sétons, diète sévère et digitale; si la maladie semble se prolonger au delà de sept à huit jours, il faut nourrir modérément les animaux avec des aliments aqueux et peu substantiels. Il est très-important aussi d'éviter, pendant longtemps, les exercices violents et tout ce qui peut activer les battements du cœur.

ENDOCARPE s. m. (an-do-kar-pe — du gr. *endon*, en dedans; *karpos*, fruit). Bot. Couche intérieure du péricarpe. ‖ Genre de lichens angiocarpes, type de la tribu des endocarpées, comprenant une vingtaine d'espèces.

— **Encycl.** L'*endocarpe* est la partie interne du péricarpe ou du fruit proprement dit; c'est celle qui entoure immédiatement la graine. Il est quelquefois très-mince et se replie dans l'intérieur du fruit, en formant des cloisons complètes, comme dans l'orange, ou incomplètes, comme dans le pavot. D'autres fois, il a une consistance cornée ou parcheminée, comme dans la pomme. Souvent il devient ligneux et forme un noyau ou une coque, comme dans l'amande, l'abricot, la noix, etc. On voit que, dans ce dernier cas, la coque ou le noyau n'appartient pas à la graine, mais bien au fruit. Généralement, l'*endocarpe* reste uni avec les autres parties du fruit, même après la maturité; toutefois, dans quelques fruits à noyau, il s'ouvre en plusieurs valves; la noix en présente un exemple bien connu.

ENDOCARPÉ, ÉE adj. (an-do-kar-pé — rad. *endocarpe*). Bot. Qui a les fructifications à l'intérieur. ‖ Qui ressemble ou qui se rapporte au genre endocarpe.

— s. f. pl. Tribu de lichens angiocarpes, comprenant les genres endocarpe, sagédie, chiodecton, porine et pertusaire.

ENDOCARPON s. m. (an-do-kar-pon — rad. *endocarpe*). Bot. Genre de lichens.

— **Encycl.** Ce genre de lichens est caractérisé par une fronde cartilagineuse ou composée d'écailles appliquées par toute leur face inférieure, ou bien foliacée et en bouclier, c'est-à-dire fixée seulement par le centre, comme dans les ombilicaires. Il comprend une vingtaine d'espèces, qui habitent surtout les régions tempérées et alpines de l'hémisphère septentrional. On les trouve sur la terre nue, mais plus souvent sur les rochers, dans l'air ou sous l'eau. Leurs thèques sont conformées en massue ou en sacs amincis aux deux bouts; elles convergent en tous sens des parois vers le centre. Par un temps humide, elles nagent dans un liquide mucilagineux qui facilite leur sortie et la dissémination des sporidies; celles-ci sont oblongues, presque transparentes et granuleuses à l'intérieur.

ENDOCÉPHALE adj. (an-do-sé-fa-le — du gr. *endon*, en dedans; *kephalê*, tête). Zool. Qui a la tête cachée en dedans.

— s. m. Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la tribu des chrysomèles,